



Compte-rendu audit Epaf
Ne laissons pas vendre le patrimoine !

L'association EPAF est l'un des opérateurs d'action sociale des ministères économiques et financiers (MEF). Elle gère des prestations de vacances pour les enfants et du tourisme social. Elle dispose d'un parc immobilier d'une vingtaine de sites qui appartiennent à l'État et bénéficie d'une subvention de fonctionnement, comme les autres associations du MEF.

Par une note du 20/06/2017, le secrétariat général a demandé au contrôle général économique et financier (CGEFI) d'effectuer une mission sur la gestion d'Epaf. Le CGEFI a listé 21 recommandations. La recommandation 4, étant de « faire réaliser par des professionnels du secteur un audit de l'offre touristique d'EPAF ».

Cet audit effectué par Protourisme, spécialiste du tourisme et un cabinet d'architecte Atelier 4, a été présenté le 22 mai dernier aux représentants des personnels.

L'étude a porté sur chaque centre de vacances, sa localisation, la capacité d'accueil, les investissements effectués et à prévoir, les points positifs et négatifs.

Il ressort de cet audit plusieurs scénarii :

scénario 1 : rien ne bouge

scénario 2 : repenser l'offre et développer l'activité

- adopter une logique de rééquilibrage et d'arbitrage

- allouer des contingents de lits à des structures « cousines » afin d'optimiser les remplissages et améliorer la performance d'exploitation

scénario 3 : transfert de gestion

Transférer la gestion du parc à un ou des tiers par bail commercial ou emphytéotique

scénario 4 : vente du parc

Pour la fédération des Finances CGT, et comme nous l'avons exprimé lors des propos liminaires, aucune des solutions ne nous convient.

En effet, depuis des années les travaux qui devaient être effectuées ne l'ont pas été, le parc immobilier est vieillissant et il est impératif que l'État prenne en charge les améliorations qui permettraient aux différents centres de vacances d'être plus attractifs.

Tout le monde doit pouvoir partir en vacances, certaines résidences situées dans des lieux inaccessibles financièrement doivent être préservées. Pour exemple le centre de Méribel

qui est, d'après l'audit, un endroit où les locations sont beaucoup plus chères que la résidence Epaf. Ceci voulant dire que les agents ayant un pouvoir d'achat élevé pourraient partir à certains endroits en location mais pas les autres !!! Et que la proposition serait de fixer le prix des locations en fonction de l'endroit où elles se trouvent.

La CGT ne peut accepter ce raisonnement, toutes les résidences figurant au catalogue de l'association doivent être accessibles.

Pour le moment les réservations en résidences hôtelières sont calculées en fonction du quotient familial et les locations sur un tarif fixe selon la capacité d'accueil.

Afin de valoriser le parc de l'association il semble par contre nécessaire d'effectuer des travaux de rénovations, mais aussi de mettre en œuvre une communication qui permettrait aux jeunes de s'intéresser aux possibilités qui sont offertes.

La CGT est attachée aux valeurs du tourisme social et nous mettrons tout en œuvre pour sauvegarder notre patrimoine ainsi que les emplois y afférent.

D'autres discussions auront lieu lors du prochain CNAS (conseil national d'action sociale) qui se tiendra le 4 juillet prochain. Nous invitons les personnels à nous faire remonter leurs attentes et leurs observations sur le sujet.

Un nouveau questionnaire doit être effectué par le bureau des politiques sociales sur l'action sociale en général, il est également important d'y participer.

L'action sociale est l'affaire de toutes et tous, nous devons la défendre malgré les attaques que nous subissons de toute part.

Prochain groupe de travail du CNAS portant sur la gouvernances des opérateurs, le jeudi 13 juin 2019.

Les représentants des personnels en CNAS :

Christine Léveillé

Yannick Massiet

Aurélien Quintana

experte CGT/ vice-présidente EPAF :

Anne Tanguy

Montreuil, le 23 mai 2019